



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

REITERATION DE LA DELIBERATION
D'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT DE
FONCTION A L'EMPLOI DE DIRECTEUR
GENERAL ADJOINT CHARGE DES RESSOURCES

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
08 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**REITERATION DE LA DELIBERATION D'ATTRIBUTION D'UN
LOGEMENT DE FONCTION A L'EMPLOI DE DIRECTEUR GENERAL
ADJOINT CHARGE DES RESSOURCES**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Un logement de fonction pour utilité de service est attribué par le Conseil municipal aux emplois de Directeur Général adjoint depuis de nombreuses années et il en a été décidé à nouveau par délibération en date du 25 octobre 2010, à l'occasion d'un changement d'adresse, s'agissant de l'emploi de Directeur Général adjoint chargé des ressources et s'agissant d'un logement sis désormais 17 impasse des Epinettes à Niort.

Il est rappelé que cette attribution donne lieu à paiement par l'intéressé d'une redevance calculée en vertu des textes en vigueur.

Il a été omis de préciser à cette occasion en quoi cette attribution présente un intérêt certain pour le service et il importe de caractériser les contraintes qui justifient l'attribution d'un logement pour utilité de service.

Ainsi, je vous propose d'ajouter un paragraphe à la délibération du 25 octobre 2010, ainsi rédigé :

- Il est pris en considération que le Directeur Général adjoint chargé des ressources :
 - o Est amené à suppléer le Directeur Général des services en son absence et peut être mobilisé à tout instant si les circonstances le justifient ;
 - o Est appelé à mobiliser les directions qu'il encadre en cas d'urgence, de crise, de réquisition et notamment au regard de certaines compétences :
 - La Direction de la Réglementation et de la Sécurité (exercice des pouvoirs de police du Maire, arrêtés de réglementation et action de la Police municipale) ;
 - La Direction des Systèmes d'Information et Télécommunication (informatique et téléphonie) ;
 - La Direction de la Logistique et des Moyens Généraux (logistique intérieure – achats) ;
 - La Direction des Ressources Humaines (mobilisation des personnels, sécurité du travail) ;
 - La Direction des Finances et des Marchés (mobilisation de ressources techniques extérieures – procédure d'urgence).
 - o Au surplus, participe au dispositif d'astreinte de décision de la collectivité.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

Réitérer la délibération du 25 octobre 2010 portant attribution d'un logement pour utilité de service à l'emploi du Directeur Général adjoint chargé des ressources, en considération des contraintes ci-dessus caractérisées.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON